

---



Lycée Antoine  
de Saint-Exupéry

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 novembre 2017

**De l'association des parents et amis du lycée  
français de Hambourg**

Aula du Landesinstitut - 18h30

---

18h45 - Contrôle des urnes par Mme Mollard (secrétaire APE), Mme Asmus (directrice exécutive de l'APE) et Mme Provost (enseignante).

18h55 - 90 membres présents et 29 procurations.

## **1. - 3. Ouverture de la séance à 19h12, contrôle du quorum**

1. La Présidente nomme les secrétaires de séance : Mme Áurea Mollard (Français) et Mme Weidner (Allemand).

2. Le quorum est atteint avec 94 signatures sur les fichiers d'émargement et 29 procurations à 19h12.

L'invitation a été transmise dans les délais (i.e., 26.10.17).

Madame Antoinette Zornig remercie vivement les membres du comité de gestion, tous les bénévoles, le proviseur, les employés de l'association pour leur fidélité en soulignant le plaisir qu'elle a eu de travailler avec eux.

Le comité de gestion se présente :

Mme	Soha El Agouz	- Vice-Présidente
M.	Pierre-Yves Puignero	- Trésorier
Mme	Áurea Mollard	- Secrétaire
M.	Georges Brox	- Assesseur
Mme	Miriam Hager	- Assesseur
M.	Henri Zeller	- Assesseur
Mme	Veronique Benthien	- Assesseur
M.	Claude Vadaleau.	- Assesseur

3. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

3.1 L'ordre du jour provisoire a été approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

3.2 Les motions : Monsieur Puignero présente les motions à l'ordre du jour, envoyés au comité de gestion, dans le respect des délais établis dans les statuts de l'association.

---

## Motions de M. Dardé :

### Motion à soumettre au vote

L'assemblée générale demande à ce que le Comité de Gestion prenne toutes les mesures nécessaires pour permettre à l'ensemble des instances de l'école de communiquer efficacement avec les parents et pour permettre aux parents de choisir la nature de l'information qu'ils souhaitent recevoir.

M. Puignero clarifie à l'assemblée, que la liste des membres appartient à l'association et que son utilisation engage sa responsabilité indirecte. Il y a eu des plaintes des parents sur les mails reçus sans autorisation préalable, donc blocage pour tous. Les informations circulent actuellement via les parents relais et délégués. Il n'est pas du ressort du CG de gérer la communication des autres instances de l'école.

Pour	86
Contre	5
Abstention	3

La motion est inscrite à l'ordre du jour par vote à main levée.

### Motion à soumettre au vote

L'assemblée générale demande l'organisation d'une enquête professionnelle, réalisée par un institut de sondage neutre, sur la base d'un cahier des charges qui sera préalablement établi et validé par un groupe de travail composé de représentants du Comité de Gestion, du Conseil d'Ecole, du Conseil d'Etablissement et des représentants des parents au sein des groupes de travail du LFA. Ce cahier des charges sera rendu public. Cette enquête auprès de l'ensemble des parents reprendra tous les thèmes du questionnaire de 2016 et aura pour but d'arrêter une image de la position des parents au 1er trimestre 2018. Les résultats de cette enquête seront rendus publics, et transmis à nos partenaires, ainsi qu'au Sénat de Hambourg.

L'art 3 des statuts de l'association stipule son objectif neutre. Elle agit dans un but désintéressé, qui est exclusivement et directement d'utilité publique. Elle bénéficie d'un

---

allègement fiscal. Dans son § III le même article dit que « nul ne doit être avantagé par des dépenses étrangères au but statutaire de l'association ou par des rémunérations disproportionnées »

Le trésorier signifie son opposition à cette dépense (elle ne rentre pas dans le cadre de l'objet de l'association) et déconseille donc de voter en sa faveur. Il souligne qu'il ne signera pas l'autorisation pour cette dépense et que ce sont les personnes qui la demandent de trouver le financement externe nécessaire.

Pour	97
Contre	58
Abstention	15

La motion est inscrite à l'ordre du jour par vote à main levée.

### **Motions de Mme Neveux :**

#### **Motion à soumettre au vote :**

L'assemblée générale demande que les parents aient la possibilité de voter par voie électronique pour les élections des candidats aux postes du comité de gestion.

#### **Motion à soumettre au vote :**

L'assemblée générale demande qu'un parent ait la possibilité de porter 3 procurations.

M. Puignero explique que les deux motions sont contre les statuts, cf. Art 8 et Art 10 et que pour cela nous ne pouvons pas les porter au vote, car la modification des statuts n'a pas été demandée.

M. Brox propose qu'un groupe de travail soit créée, pour l'élaboration des propositions pour le changement des statuts, avec le formalisme exigé par le droit allemand des associations. Les membres prendront acte du changement des statuts et voteront les nouvelles propositions ressorties de ce travail le moment venu.

Pour	126
Contre	36
Abstention	8

---

La proposition de M. Brox de créer un groupe de travail pour l'élaboration des propositions des changements des statuts en réponse aux motions de Mme Neveux est inscrite à l'ordre du jour par vote à main levée.

### **Motion de M. Balep :**

#### **Motion à soumettre au vote**

L'assemblée générale demande la création d'un groupe de travail unique fédérant l'ensemble de la représentation parentale pour arrêter la position du représentant de l'Association des Parents d'Élèves (APE) au sein du comité de pilotage et des différents groupes de travaux du projet de la LFA.

M. Puignero clarifie que les groupes ont été choisis par la ville de Hambourg, la SB, l'AEFE, l'Ambassade de France à Berlin et le consulat français de Hambourg (comité de direction). Il existe déjà quatre groupes de travail (construction, pédagogie, personnel + droit, communication) supervisés par le comité de pilotage (i.e., composés de représentants de la SB, l'AEFE, l'ambassade de France à Berlin, le consulat à Hambourg, l'association gestionnaire et la direction de l'école).

La présidence de l'association a été choisie par le comité de pilotage pour siéger dans le groupe de travail personnel + droit et a un rôle consultatif, ainsi que le Proviseur.

Pour	49
Contre	66
Abstention	26

La motion est rejetée et n'est pas ajoutée à l'ordre du jour par vote à main levée.

---

## Motions de M. Genon - Catalot :

Vote 1: La ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg (LFH) au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand (LFA) doivent être élues spécifiquement pour cette tâche.

Vote 2: La ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand doivent avoir des enfants directement concernés par le projet du LFA, donc actuellement en primaire ou maternelle au LFH.

Vote 3: Le choix de la ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand doit être effectué:

Option A: par vote électronique de tous les parents du LFH.

Option B: par vote électronique des représentants des parents au conseil d'école et au conseil d'établissement.

Pour	71
Contre	60
Abstention	17

Les motions sont inscrites à l'ordre du jour par vote à main levée.

## 4. Rapport du comité de gestion et du proviseur

### 4.1 Rôles et responsabilités :

Le comité de gestion est responsable des affaires financières et administratives de l'établissement. Comme garant du financement du LFH, il assure la gestion et est le responsable pour ses activités devant les autorités allemandes (responsabilité civile).

Les représentants légaux de l'association sont : la présidente, le vice-président, le trésorier et la secrétaire. Tous ses membres sont bénévoles et membres de l'Association.

Le comité de gestion travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires concernés, notamment la direction, l'AEFE, la BSB/ Sozialbehörde.

Le bureau de l'association est aussi le garant du respect des statuts.

### 4.2 Liens avec l'AEFE :

Prise en charge par l'association des coûts de 25 enseignants résidents à hauteur de 53% et 8 autres résidents sont pris en charge à 100%.

---

6% des frais de scolarité sont reversés à l'AEFE (mais 9% pour 2018).

Sur la base de l'attestation délivrée par l'AEFE en 2016 est maintenu le principe de fléchage de la contribution AEFE vers les élèves BAC en priorité.

Plusieurs visites en 2016 & 2017 de la part des représentants de l'AEFE :

- Visite de M. Vidal, Mme Trochu et Mme Grafto (mission de 2 jours) le 22 et le 23.02.16;
- Présence de Mme Driat et Mme Grafto le 07.11.16 (avec la BSB pour présenter le projet LFA);
- Visite de M. l'Ambassadeur Étienne le 22.11.16;
- Visite de M. Negrel et Mme Grafto le 21.04.17;
- Visite de M. Bouchart et Mme Grafto le 13.06.17;
- Visite de Mme l'Ambassadrice Descôtes, M. Bouchard et Mme Grafto le 12.09.17.

### **4.3 Discours de la Présidente Mme Zornig en annexe.**

#### **4.3.1 Horizons 2020 - LFA et site de Hartsprung :**

Le LFA sera créée et les élèves du collège/lycée iront sur le site de Struenseestraße. L'AEFE garantie 16 résidents sur le site LFA. La KiTa et l'élémentaire/GBS resteront sur le site de Hartsprung.

Il reste à faire au comité de gestion d'ici à 2020 :

- Négociation avec la ville de la reprise de locaux et du matériel ;
- Négociation avec la ville de HH sur la scission du bilan et de la trésorerie entre les différents piliers du LFH actuel ;
- Création d'une nouvelle association pour le LFH ;
- Gestion à court terme des locaux (construction/rénovation) ;
- Réflexion sur de nouvelles pistes de croissance (crèche, etc.) ;
- Renouvellement de la convention avec l'AEFE et de ses coûts ;
- Choix d'un nouveau nom pour l'établissement.

### **4.4 Rapport du Proviseur**

Le Proviseur remercie la Présidente de l'association, son comité de gestion et les représentants des parents d'élèves, ainsi que son prédécesseur et l'équipe pédagogique qui ont préparé la rentrée 2017/2018.

La sérénité est sa première mission.

---

## • Résultats des examens de fin d'année

- Diplôme National du Brevet 2016 : 97,4% des 39 élèves reçus, dont 20 élèves avec mention TB.

- Baccalauréat 2016 : 100% des 49 élèves admis :

17 élèves avec mention TB

16 élèves avec mention B

13 élèves avec mention AB

- Abibac 2016 : 89,3% des 28 élèves reçu en plus du baccalauréat.

## • Structure pour 2017/2018

### Effectifs des élèves

À la rentrée de septembre 2017, le nombre d'élèves est de 886 contre 911 en septembre 2016. Il y a eu une diminution d'élèves, mais ce n'est pas une hémorragie. Les départs sont plutôt conjoncturels, retour des familles en France et quelques départs pour le système allemand.

Un total de 41 classes partagées en :

8 classes de maternelle

16 classes d'élémentaire

11 classes de collèges

6 classes de lycée (les classes de 1<sup>ère</sup> et terminale ont été divisées en S et ES/L)

90% des élèves de la maternelle et élémentaire restent à la GBS, qui fournit un travail de grande qualité.

L'objectif est de tout faire pour garder la structure et l'attractivité actuelle. Une politique de facilitation à l'accès à la langue allemande a été implantée.

### Effectifs des personnels

- 1<sup>er</sup> degré : 16 Résidents et 46 Recrutés locaux dans un total de 63;

- 2<sup>nd</sup> degré : 1 Expatrié, 16 Résidents et 29 Recrutés locaux dans un total de 46;

- Personnels Adm. : 2 Expatriés, 1 Résident et 9 Recrutés locaux dans un total de 11.

20 personnels périscolaires sont intégrés dans le 1<sup>er</sup> degré.

### Axes pédagogiques

Le projet pédagogique 2014/2018 a été axé sur un enseignement de qualité au service des élèves.

Fin 2018, nous allons avoir un nouveau projet d'établissement.

---

Les priorités pour 2017/2018 sont établies dans la circulaire de rentrée de l'éducation nationale et de l'AEFE qui seront mis en place. Quelques nouveautés entreront dans le programme comme la prise en compte de la continuité des apprentissages et des liaisons inter-degrés. La mise en place des outils pour suivre et accompagner les élèves dans leur parcours scolaire, et l'évaluation par compétence est en cours.

### **Pour le LFH**

- Envisager la nouvelle structure LFA, cf. les groupes de travail en instaurant la confiance, communiquer dès que possible, prioriser l'échange autour de la question du CM2.
- Le LFA est définitif, avec une structure unique, différente des autres lycées franco-allemand comme Sarrebruck, Freiburg ou Buc. Nous ne sommes pas dans une zone frontalière, plusieurs études en route pour voir ce qui est transposable de ces structures. « Tout est à construire !!! Soyez patients ».

## **5. Rapport du trésorier et du commissaire aux comptes**

Par M. Puignero qui explique la gestion quotidienne du LFH.

### **5.1 Pour 2016**

Les mêmes règles d'allocations sont suivies pour les comptes clos au 31.12.2016 qu'en 2015, l'attestation de l'AEFE autorise donc un fléchage des subventions accordées.

Il existe une réelle nécessité de construire, pour combler le manque des classes. Depuis 2014 le LFH eu 37 élèves et 16 personnels de plus, avec une incidence importante sur la masse salariale.

Entre 2015 et 2016, 28 élèves de plus et une recette supplémentaire de 100 mille euros de variance :

- un trimestre des frais d'entreprise
- un effet dans les comptes avec l'abandon du « Hortgutscheine »
- 567mille euros de frais supplémentaires de personnel (effet année pleine des embauches passées + nouvelles embauches de l'année)

Il présente une trésorerie disponible de 1.678.537,00 et une situation nette de 3.516.206 (soit 87% du total du bilan). Il n'existe pas de dettes, ni d'obligations financières, ni de prêts bancaires. Les états financiers du LFH pour l'année 2016 sont sains.

Les comptes doivent encore être validés et approuvés par la ville de Hambourg.

### **5.2 Le commissaire aux comptes M. Kaufhold a approuvé les comptes cf. certificat en annexe.**

---

## **6. Rapport du vérificateur des comptes**

M. Pflanz, élu l'année dernière, a eu accès à toutes les informations nécessaires (i.e., comptes bancaires, les principes de gestion et aux amortissements) en présence de M. Windszuz (comptable au LFH). Il a vérifié les 1.100 euros de caisse, mais avec presque 1.700.000,00 euros en banque, il considère que tout est propre et sain.

Il félicite le comité de gestion et le trésorier pour l'organisation et la présentation des comptes.

## **7. Quitus du comité de gestion**

N'ayant pas remarqué d'irrégularités, M. Pflanz demande à l'AG le quitus pour les comptes de 2016 et la décharge du comité de gestion.

À la main levée, l'AG donne le quitus pour les comptes clos au 31.12.16 du comité de gestion à l'unanimité.

M. Pflanz se présente pour un nouveau mandat de vérificateur des comptes et est élu à l'unanimité.

## **8. Prévisions au 31.12.17 et budget 2018**

Par Monsieur Puignero

Le projet de LFA a été décidé par des politiques, mais le LFH a un contrat de location des bâtiments jusqu'à 2033 et le comité de gestion a une école à gérer jusqu'à 2020.

Pour 2017 : la trésorerie serait stable aux alentours de MEUR 1.5 avec un résultat de l'exercice de KEUR +80 (contre KEUR + 200 en 2016).

Investissements réalisés : KEUR 115 de matériels divers et KEUR 100 des frais d'architecte en vue de la construction du 1er étage de la Maison des Petits.

Les investissements sont intégrés dans la perspective de trésorerie.

Le comité de gestion a créé un poste de « Geschäftsführer » pour avoir un élément de continuité face aux changements réguliers de membres du CG et de la Direction. Mme Asmus (embauchée en Mai 2017 pour ce poste) est présentée à l'assemblée.

---

## **Budget 2018**

Le structure GBS et KiTa est toujours en croissance. Une projection sur 8 mois a été faite et avec une gestion stable, il est recommandé de ne plus embaucher de personnel (seulement les remplacements de postes existants seront approuvés, à conditions similaires).

Des investissements importants sont prévus pour 2018 :

- KEUR 100 pour divers matériels
- KEUR 1.150 (max) pour le 1er étage de la « Maison des Petits » et de nouvelles place de parking en face du « Kiss & Go ».

L'AEFE a informé tardivement d'une augmentation unilatérale de 6% à 9% des frais de réseaux pour 2018 (calculés sur la totalité des frais de scolarité).

La construction du 1er étage de la « Maison des Petits » pour 2018 sert à couvrir de manière permanente les besoins de place et rendre la BCD à l'école. Les plans ont été arrêtés depuis 2014/2015 en concertation avec les enseignants et la Direction de l'époque. Plusieurs membres de l'assemblée ont montré leur inquiétude par rapport à des travaux pendant l'année scolaire et de construire sur un bâtiment qui n'appartient pas au LFH.

Monsieur Puignero clarifie que cela permettra d'investir les excédents des années précédentes (principalement de la KiTa, dont les excédents doivent être investis dans l'immobilier) et respecter les attentes réglementaires de l'administration en la matière, sinon l'association devra payer des impôts sur les réserves non utilisées.

Monsieur Brox attire l'attention sur le fait que l'association ne peut pas faire de bénéfices et que si nous ne construisons pas, nous pourrions perdre notre statut d'utilité publique.

Le projet est estimé à 1.080.000 € (max.), financé sur fonds propres, avec une livraison espérée pour la rentrée 2018.

Les bâtiments appartiennent à la ville de Hambourg mais le LFH a un bail jusqu'à 2033.

L'extension des places de parking du « Kiss & Go » sur la partie en herbe en face, pour 5 - 7 places à réserver aux enseignants. Le projet est estimé à 70.000€, financé sur les réserves et sur les fonds propres.

Le comité de gestion est en attente de la validation par la ville des 2 permis de construire.

M. Puignero présente les plans des deux projets.

## **Bauwagen**

Par Monsieur Brox

La venue des « Bauwagen » sur le parking Heckenrosenweg est en suspens et dans l'attente des négociations pour le financement du raccordement de l'eau.

---

Il y a la possibilité pour le LFH de louer la totalité ou une partie du parking Heckenrosenweg : la demande a été faite auprès de la ville de Hamburg et le comité de gestion attend la réponse. Le loyer serait de ca. 4,00 € pour le mètre carré.

Un autre parking a été repéré pour une possible de location situé à l'angle du Heckenrosenweg.

Le comité de gestion promet de faire une réunion d'information dès qu'il aura plus d'éléments sur ce thème.

Des membres dans la salle demandent au CG de prendre en considération la sécurité et la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes sur les parkings. Monsieur Puignero clarifie que les parkings et rues adjacentes n'appartiennent pas au LFH et que les parents doivent par contre respecter les sens que nous avons accordés après la construction de la petite route (entrée par Heckenrosenweg dans les horaires de pointe et sorties par Hartsprung). Le LFH n'a pas le droit de mettre des panneaux de circulation.

## **9. Election du commissaire aux comptes pour 2017**

Deux entreprises ont été présentées :

l'actuel - HRG Hanseatische Revisionsgesellschaft mbH  
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft  
Herr Kaufhold  
Ferdinandstr. 25  
20 095 Hamburg

L'alternative - ASG Asche Stein Glockemann Verstl Wiezoreck  
Herr Verstl  
Neuer Wall 54  
20 354 Hamburg

M. Puignero recommande l'actuel HRG.

<b>Pour</b>	194
<b>Contre</b>	8
<b>Abstention</b>	14

Monsieur Kaufhold est élu comme commissaire aux comptes pour 2017.

---

## **10. Frais de scolarité**

Pas de changement proposé pour 2018. Il a été rappelé que les frais de scolarité facturés aux familles n'ont pas augmenté depuis 2009 et respectent les seuils établis par la ville de Hambourg (i.e., EUR 200 par mois max.).

## **11. Questions diverses et motions**

### Motion à soumettre au vote

L'assemblée générale demande à ce que le Comité de Gestion prenne toutes les mesures nécessaires pour permettre à l'ensemble des instances de l'école de communiquer efficacement avec les parents et pour permettre aux parents de choisir la nature de l'information qu'ils souhaitent recevoir.

Par M. Puignero et M. Brox

### **Motions de Monsieur Dardé :**

Pour	106
Contre	24
Abstention	10

La motion a été approuvée.

---

### Motion à soumettre au vote

L'assemblée générale demande l'organisation d'une enquête professionnelle, réalisée par un institut de sondage neutre, sur la base d'un cahier des charges qui sera préalablement établi et validé par un groupe de travail composé de représentants du Comité de Gestion, du Conseil d'Ecole, du Conseil d'Etablissement et des représentants des parents au sein des groupes de travail du LFA. Ce cahier des charges sera rendu public. Cette enquête auprès de l'ensemble des parents reprendra tous les thèmes du questionnaire de 2016 et aura pour but d'arrêter une image de la position des parents au 1er trimestre 2018. Les résultats de cette enquête seront rendus publics, et transmis à nos partenaires, ainsi qu'au Sénat de Hambourg.

Pour	20
Contre	58
Abstention	19

La motion a été rejetée.

### Motion à soumettre au vote :

L'assemblée générale demande qu'un parent ait la possibilité de porter 3 procurations.

#### Motion à soumettre au vote :

L'assemblée générale demande qu'un parent ait la possibilité de porter 3 procurations.

L'assemblée générale demande que les parents aient la possibilité de voter par voie

#### Motion à soumettre au vote :

L'assemblée générale demande que les parents aient la possibilité de voter par voie électronique pour les élections des candidats aux postes du comité de gestion.

### **Motions de Mme Neveux**

Monsieur Puignero et Monsieur Brox ont bien expliqué que les deux motions de Mme Neveux sont contre les statuts actuels de l'association et c'était la proposition de Monsieur Brox de former un groupe de travail pour l'élaboration des propositions pour le changement des statuts qui a été mis à l'ordre du jour. L'assemblée vote cette proposition :

Pour	110
------	-----

Contre	58
Abstention	19

La proposition de Monsieur Brox a été approuvée.

### Questions de Mme Wellge

Pouvez-vous nous dire quelle est la situation actuelle au niveau des parkings ? Le projet d'implantation des roulottes est-il toujours d'actualité ?

En cas de mise en place du « compromis » proposé par la ville, pouvez-vous nous indiquer les mesures qui seront prises pour compenser la perte de la moitié du parking Hartsprung ?

Des moyens supplémentaires seront-ils mis en place pour élargir la plage d'accueil du matin (surveillance des enfants dans la cours, ouverture des bâtiment savant 7.50) ?  
Quelles sont les alternatives envisagées pour permettre la récupération des enfants l'après-midi ? (pas de kiss and go possible pour récupérer les enfants à la fin des cours)

En outre y-a-t-il eu des discussions avec le propriétaire du parking voisin de Hartsprung, et si oui avec quels résultats ?

Et enfin, la moitié « restante » du terrain est-elle sécurisée par un bail, afin d'éviter une mésaventure similaire dans le futur.

Toutes les réponses aux questions ont déjà été données lors de la présentation.

### Motions de Monsieur Genon-Catalot

Vote 1: La ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg (LFH) au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand (LFA) doivent être élues spécifiquement pour cette tâche.

Vote 2: La ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand doivent avoir des enfants directement concernés par le projet du LFA, donc actuellement en primaire ou maternelle au LFH.

Vote 3: Le choix de la ou les personnes qui représentent le Lycée Français de Hambourg au Comité de Pilotage du projet de Lycée Franco-Allemand doit être effectué:

Option A: par vote électronique de tous les parents du LFH.

Option B: par vote électronique des représentants des parents au conseil d'école et au conseil d'établissement.

Monsieur Catalot a souhaité défendre sa motion cf. tract en annexe.

VOTE 1		VOTE 2		VOTE3	
Pour.	59	Pour.	45	Option A	134
Contre.	51	Contre.	61	Option B.	5
Abstention	29	Abstention.	25		

Le vote 1 a été approuvé.

Le vote 2 a été rejeté.

L'option A a été approuvé dans le vote 3.

## **12. Élections au comité de gestion**

### **Postes à pourvoir et candidats :**

- Vice-président/e, Secrétaire, 2eme Assesseur, 4eme Assesseur

Les règles de votes ont été rappelées.

Mme Áurea Mollard a renoncé auparavant à sa candidature au poste de vice-présidente.

*Pour la vice-présidence :*

- Mme Veronique Hess se présente et appelé pour un vote en faveur de sa liste

*Pour le secrétariat :*

- Mme Soha El Agouz - se présente
- Mme Bénédicte Petersenn - se présente et a appelé pour un vote en faveur de sa liste

Pour les deux postes d'assesseur :

- M. Henri Zeller - se présente et a appelé pour un vote en faveur de sa liste
- M. Olivier Elamine - se présente et a appelé pour un vote en faveur de sa liste
- Mme Lydie Géhant - se présente
- Mme Susan Hanse - se présente

---

## **Résultats**

Émargement total en fin d'AG : 216 personnes présentes ou représentées (avec 96 procurations).

L'annonce des résultats a été faite par M. Pflanz qui a présidé le dépouillement avec Mme Brox.

Ont été élus aux postes suivants :

<b>Vice-présidence</b>	
	<b>Mme Véronique Charondière-Hess</b>
Pour	163
Contre	41
Abstention/nuls	5

Mme Charondière-Hess est élue. Elle accepte le résultat du vote et renonce à son poste de représentante des parents au sein du conseil d'école, cf. le Règlement Intérieur de l'association.

<b>Secrétariat</b>	
Mme El Agouz	53
Mme Petersenn	165
Abstention/nuls	1

Mme Petersenn est élue et accepte le résultat du vote. Elle renonce à son poste de suppléante dans la liste des représentants des parents au sein du conseil d'établissement, cf. le Règlement Intérieur de l'association.

<b>2ème et 4ème Assesseur</b>	
M. Zeller	169
M. Elamine	149
Mme Géhant	52
Mme Hanse	50

---

M. Zeller et M. Elamine ont été élus.

M. Zeller n'était plus présent pour accepter le résultat du vote, mais M. Pflanz estime que comme il est déjà au comité de gestion, cela n'est pas nécessaire.

M. Elamine accepte le vote et va se renseigner s'il doit renoncer à son poste de représentant des parents d'élèves au sein du conseil d'établissement.

## **Fin de séance à 00h30**

Hambourg le 17.11.17

---

Antoinette Zornig - Présidente APE.

---

Áurea Mollard - Secrétaire APE